

PROCÈS VERBAL DE LA 11ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU QUART-PARENTS

Salle communale de Corseaux

Présents

Quart-parents:

Mme Nadine Ducotterd, Mont-Pèlerin

Mme Aline Forgerit, Jongny

Mme Nathalie Howald, Chardonne

Mme Valérie Jolissaint, Corseaux

Quart politique

M. Laurent Pachoud, municipal de Corseaux

Quart scolaire

Mme Valerie Boden, directrice du cercle scolaire de Corsier-sur-Vevey

Quart représentants de la société civile

Mme Alexia de Montmollin, APE

Mme Francesca Mietta, APE

Mme Joelle Painchaud, APE

Mme Irina Trajkowa, APE

Ainsi qu'environ 10 parents des 4 communes du cercle scolaire de Corsier-sur-Vevey

Excusés

Mme Madeleine Skinner, présidente du conseil d'établissement

Mme Stéphanie Morton, Quart-Parents, Corseaux

Ouverture de l'Assemblée générale du Quart-Parents

Contexte: cette année nous avons pris la décision de faire une AG commune Quart-parents et APE suite au constat commun de la difficulté de mobiliser les parents pour assister aux assemblées. Nous avons également souhaité souligner nos différences et ressemblances, pour mieux utiliser nos forces.

Mme Alexia de Montmollin ouvre la séance à 20h en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et remercie les personnes présentes. Elle remercie également la commune de Corseaux pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour l'apéritif qui sera servi à l'issue de l'assemblée.

Les membres du Quart-parents et de l'APE se présentent individuellement.

Mme Alexia de Montmollin présente l'ordre du jour:

1. Approbation des PV des AG 2023 du quart-parents et de l'APE
2. Approbation des comptes de l'APE
3. APE - Quart-Parents: qui est qui et qui fait quoi ?
4. Projets réalisés en 2023-2024
5. Projets 2024-2025
6. Thème de l'année présente par Mme Valerie Boden
7. Vos propositions

8. Verre de l'amitié

1. Approbation des PV des AG du quart-parents et de l'APE

Mme de Montmollin rappelle que pour le Quart-parents tous les parents peuvent approuver mais seuls les membres APE peuvent voter

Les deux PV sont approuvés à l'unanimité

2. Approbation des comptes de l'APE

Mme Mietta présente les comptes de l'APE. Les vérificateurs de comptes valident les comptes. Les membres APE les approuvent à l'unanimité.

3. APE - Quart-parents qui est qui et qui fait quoi ?

Mme de Montmollin explique que APE est une association locale rattachée à une faîtière. Elle est composée de membres cotisants et d'un comité de membres actifs

Le Quart-parents est une entité du conseil d'établissement, selon la LEO. Il est composé de 5 membres élus par les parents d'élèves. Mme de Montmollin détaille la composition du conseil d'établissement.

Les deux groupes représentent les parents au sein du conseil d'établissement, ils recueillent et portent la voix des parents sur des thématiques liées à l'école (solutions de garde parascolaires, sécurité, prévention, ...) et organisent des événements pour les familles du Cercle de Corsier et environs.

4. Projets réalisés en 2023-2024

Mme de Montmollin détaille les différentes activités:

- Journée de présentation des sociétés locales: 27 sociétés regroupées sur le site de Chardonne pour présenter leurs activités, faire des démonstrations, répondre aux questions et permettre aux familles de tester certaines activités. Des photos de l'évènement sont projetées et commentées par Mme Ducotterd
- prévention cyber-harcèlement et atelier parents
- présentation du quart-parents lors des rencontres pour les futurs 1P
- apéro parents
- présence lors d'événements dans les villages (Fête des vacances à Jongny)
- accompagnement dans les bus pour les enfants de 1P, présentation de Mme Ducotterd

5. Projets 2024-2025

Mme de Montmollin détaille les projets de l'APE pour l'année à venir:

- cours Tatou
- mini-boom pour les 4-8 ans
- atelier contrôle parental
- apéro-parents
- atelier Chat-GPT parents-enfants
- ateliers BD et manga

Certaines dates sont déjà connues et d'autres suivront. Mme de Montmollin précise que les informations seront accessibles sur le site internet de l'APE.

6. Thème de l'année présenté par Mme Boden, directrice du Cercle Scolaire de Corsier et environs

Mme Boden remercie pour la collaboration établie entre le Conseil d'Etablissement et le Quart-parents. Elle donne un retour du travail fait avec les représentants des parents qui ont été sollicités pour réfléchir sur la collaboration école -famille ainsi que sur les démarches numériques. Elle fait appel au Quart-parents lorsqu'il y a des sujets d'interrogation pour avoir un avis consultatif.

Suite à la présentation de l'année précédente lors de l'AG du Quart-parents, Mme Boden rappelle qu'il y a beaucoup d'outils de prévention et d'interventions au sein de l'école. Il y a le projet de faire une page sur le site internet qui récapitulerait ce qui est fait.

Mme Boden présente le projet d'établissement de l'année 2024-2025: « Le pouvoir des mots » , avec le souhait d'avoir une utilisation réfléchies des mots. Il s'agira d'un thème transversal.

Les enseignants bénéficieront d'une formation sur des thèmes comme le racisme, l'homophobie, l'intimidation/harcèlement pour mieux pouvoir réagir sur le terrain. Il s'agira d'une formation pratico-pratique, avec des réponses coordonnées.

Lors d'une journée pédagogique, ils développeront des outils pour communiquer dans le respect, avec non violence, ils pourront entendre des présentations sur l'impact du langage sur les apprentissages, sur les stéréotypes dans les échanges, etc. L'après-midi sera consacrée à des séquences pédagogiques.

Les élèves travailleront ce thème sur l'année

Il y aura une présentation aux parents le 14 mai.

Un parent présent demande s'il sera possible d'avoir accès à la journée de formation et Mme Boden propose de faire remonter cette demande au Quart-parents.

7. Vos propositions

M. Pachoud, municipal des écoles de Corseaux, annonce que l'ASICC va engager une personne pour l'intégration des enfants aux besoins particuliers et aider les parents.

Un parent demande si les enseignants pourraient informer les parents de ce projet. M. Pachoud répond que c'est l'ASICC qui doit le faire, lorsqu'il y aura un.e coordinateur.ice

Mme Jolissaint demande s'il y a la possibilité d'inviter un des intervenants formateurs du thème « le pouvoir des mots » lors de la présentation aux parents au mois de mai. Mme Boden va se renseigner sur la possibilité de faire revenir une des intervenante.

Une maman demande la parole et présente sa situation: elle a 2 enfants de 3 et 6 ans et réside aux Monts-de-Corsier. Son aîné se rend en bus à l'école et cela se passe très bien. Par contre, les temps d'attente à Jongny entre l'école et les transports sont très longs, pouvant représenter 1h15 par jour, sans surveillance: environ 20 minutes avant l'école le matin, environ 20 minutes avant le bus à midi; environ 20 minutes avant l'école l'après-midi et environ 20 minutes avant le bus en fin d'après-midi. La commission des transports a été informée et les familles ont reçu un document leur signifiant qu'ils ne peuvent rien faire. Très en soucis pour la sécurité de son enfant mais également de celle des autres, cette maman demande une surveillance rapidement. Les membres de l'APE et du Quart-parents lui proposent de leur transmettre sa situation par écrit.

M. Pachoud répond au nom des communes et donne les précisions suivantes: Les communes sont responsables de la sécurité autour de l'école. Les transports sont organisés par l'ASICC, dans le cadre d'une convention avec l'état. L'école n'est pas responsable des transports.

Il précise qu'il y a eu une discussion au sein du conseil intercommunal à ce sujet afin de mettre en place des mesures de l'ordre du raisonnable (en terme de financement et d'organisation). Il s'agit de savoir qui peut assumer cette surveillance mais ce ne peut pas être le concierge, ni l'UAPE, ni des retraités. La question est de savoir notamment s'il faudrait plus de bus.

Différents parents prennent la parole pour parler de la sécurité des enfants et suggérer des pistes: Jongny solidaire ? Des patrouilleurs ? La Commune de Jongny ? Une rotation par les enseignants ou l'UAPE ? Des assistantes à l'intégration déjà sur le site ?

La séance se clôt vers 21h30 avec la proposition de poursuivre la discussion dans le caveau communal autour d'un apéritif offert par la commune de Corseaux.